

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2021

SÉCURISER DROITS À PROTECTION SOCIALE ASSISTANTS MATERNELS ET SALARIÉS
DES PARTICULIERS EMPLOYEURS - (N° 3977)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 5

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« mentionnés »

le mot :

« désignés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.